



Danièle Obono

10 langues

Article Discussion

Lire Modifier Modifier le code Voir l'historique Outils

Pour les articles homonymes, voir *Obono*.

Danièle Obono, née le 12 juillet 1980 à **Libreville** (**Gabon**), est une **femme politique franco-gabonaise**.

Porte-parole de **La France insoumise**, elle est élue **députée** dans la **17^e circonscription de Paris** lors des **élections législatives de 2017**, et réélue, dès le premier tour, à celles de **2022** et à celles **anticipées de 2024**.

Biographie

[modifier | modifier le code]

Origines et formation

[modifier | modifier le code]

Danièle Obono-Edzodzomo¹ naît le 12 juillet 1980 à **Libreville**, au **Gabon**². Elle est la fille d'Hortense Simbou Mbadinga³, secrétaire à **Air Gabon**⁴, et de **Martin Edzodzomo-Ela** **(en)**⁵, économiste⁶, cadre supérieur à la **banque Paribas-Gabon** de 1975 à 1979, puis écarté pour son opposition au régime d'**Omar Bongo**⁷, pour avoir été candidat à l'**élection présidentielle gabonaise de 1998**⁸ ; il a ensuite fait quelques jours de prison⁵. Danièle Obono vit d'abord au Gabon⁹, puis rejoint la France lors de son entrée en **sixième**, à **Montpellier**⁴.

Elle exerce le métier de **bibliothécaire** à la médiathèque Marguerite-Yourcenar¹⁰ (**15^e arrondissement de Paris**), tout en étant militante associative¹¹. En 2002, elle obtient une **maîtrise** en **histoire**¹².

Elle est **naturalisée** française le 14 octobre 2010^{1,4}.

Débuts en politique

[modifier | modifier le code]

À 20 ans, soutien de **José Bové**, Danièle Obono assiste au **démontage du McDonald's de Millau**¹³. Elle y rencontre des militants d'**Attac** et intègre le mouvement **trotskiste Socialisme**

Danièle Obono



Danièle Obono le 1^{er} mai 2017.

Fonctions

Députée française

En fonction depuis le **21 juin 2017**
(8 ans, 9 mois et 1 jour)

Élection	18 juin 2017
Réélection	12 juin 2022 30 juin 2024
Circonscription	17 ^e de Paris
Législature	XV ^e , XVI ^e et XVII ^e (Cinquième République)
Groupe politique	LFI
Prédécesseur	Daniel Vaillant
Secrétaire de l'Assemblée nationale	
22 juin 2022 – 9 juin 2024 (1 an, 11 mois et 18 jours)	
Président	Yaël Braun-Pivet
Législature	XVI ^e (Cinquième République)

Biographie

Nom de naissance	Danièle Obono-Edzodzomo
Date de naissance	12 juillet 1980 (45 ans)

 [ner en bas](#) (SPEB)¹⁴. Quelques années plus tard, le SPEB
onne avec la [Ligue communiste révolutionnaire](#), qui sera
refondée en [Nouveau Parti anticapitaliste](#) (NPA) en 2009¹⁴. Elle
intègre la direction du NPA¹⁵, au sein duquel elle milite pour le
courant [Convergences et alternative](#) (C&A).

Souhaitant participer au [Front de gauche](#), C&A devient une
organisation autonome en 2011^{16,13}. Obono participe au conseil
national de la campagne de [Jean-Luc Mélenchon](#) pour l'[élection
présidentielle de 2012](#)¹⁷.

Lors des [législatives de la même année](#), elle est candidate
suppléante de [Ian Brossat](#) (PCF), sous l'étiquette Front de
gauche¹⁸, dans la [17^e circonscription de Paris](#). Avec 13,19 %
des suffrages exprimés, ils arrivent en 3^e position.

Elle prend deux ans après, dans le [2^e arrondissement de Paris](#),
la tête de la liste « Front de gauche - À Paris, place au peuple ! » qui obtiendra 192 voix (2,8 %) aux
[municipales de 2014](#)¹⁹. En 2014 aussi, Convergences et alternatives fusionne avec d'autres partis de
gauche pour fonder [Ensemble !](#)¹⁴. Elle quitte le parti entre 2017 et 2022²⁰.

Élections de 2017 [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Danièle Obono intègre à sa création [La France insoumise](#)²¹. Pendant la campagne de l'[élection
présidentielle 2017](#), elle est l'une des porte-parole du candidat [Jean-Luc Mélenchon](#)¹⁷, et porte-parole
(« oratrice nationale ») de La France insoumise²¹. Elle coordonne, avec l'agro-économiste Laurent Levard,
la collection des « Livrets de La France insoumise », compléments programmatiques de *L'Avenir en
commun*²², dont elle coécrit l'un des numéros avec le philosophe [Benoît Schneckenburger](#), intitulé *Contre le
racisme et les discriminations : Faire vivre l'égalité*²³.

Danièle Obono est élue [députée](#) de la [17^e circonscription de Paris](#) lors des [législatives de 2017](#), recueillant
50,71 % des voix, soit 319 voix d'avance, au second tour face à Béatrice Faillès, candidate de [La
République en marche](#)²⁴.

Élections de 2022 [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Durant la campagne des [législatives françaises de 2022](#), elle est critiquée pour s'être affichée avec [Danielle
Simonnet](#) en compagnie du député britannique [Jeremy Corbyn](#), accusé de [complaisance avec
l'antisémitisme](#)^{25,26}.

Elle est réélue au premier tour au titre de la [Nouvelle Union populaire écologique et sociale](#) (NUPES) avec
16 161 voix, soit 57,07 % des suffrages exprimés²⁷.

Lieu de naissance	Libreville (Gabon)
Nationalité	Française (depuis le 14 octobre 2010) Gabonaise
Parti politique	SPEB (jusqu'en 2004) LCR (2004-2009) NPA (2009-2011) C&A (2011-2014) E! (2014-2016) LFI (depuis 2016)
Diplômée de	Université Panthéon-Sorbonne
Profession	Bibliothécaire
Site web	deputee-obono.fr
	
modifier 	

À l'issue d'un vote lors de la séance du mardi 26 juillet 2022 à l'[Assemblée nationale](#), elle est élue juge à la [Cour de justice de la République](#). Elle prête officiellement serment le lendemain²⁸. Réélue en 2024, elle ne fait plus partie de la Cour de justice de la République dans la composition de celle-ci au 15 octobre 2024.

Elle est la candidate tête de liste insoumise pour les [élections municipales de 2026](#), dans le [18^e arrondissement de Paris](#)²⁹.

Prises de position et activité parlementaire [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Secrétaire de la [commission des Affaires européennes](#) de l'[Assemblée nationale](#), Danièle Obono est classée après six mois de mandat comme la 6^e députée la plus active par le magazine économique [Capital](#)³⁰.

Par ailleurs, peu après son élection, Danièle Obono se revendique [altermondialiste](#), [afroféministe](#), [anti-impérialiste](#), [antiraciste](#)³¹, [antilibérale](#)³², [anti-islamophobe](#) et [panafricaniste](#)³³. Elle se définit également avec humour comme « [bolcho-trotsko-marxiste](#) » (« Je m'amuse à revendiquer ces « ismes » quand on nous dit qu'il n'existe plus d'idéologie. »)³⁴, et ajoute que même si « le [léninisme](#) a été [s]a porte d'entrée [...], les [anarchistes](#) sont des alliés »³⁴.



Danièle Obono avec d'autres députés du groupe France insoumise à l'Assemblée nationale, en juillet 2017.

Activité parlementaire [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Secrétaire de la délégation aux outre-mer³⁵ et vice-présidente du groupe d'étude sur les discriminations et [LGBTQI-phobies dans le monde](#)³⁶, elle préside le [groupe d'amitié France-Bangladesh](#)³⁷.

Opposée à la [loi asile et immigration](#) de 2018, elle la considère « inutile, contre-producti[ve] et dangereux[se] » faisant le « tri entre bons et mauvais migrants, entre les exilés à garder et exilés à chasser »³⁸. *A contrario*, le gouvernement et le ministre de l'Intérieur [Gérard Collomb](#) défendent ce projet de loi au nom du « renforcement de la lutte contre l'immigration irrégulière »³⁹.

Elle apporte, dans une question écrite au gouvernement en décembre 2018, son soutien à [Biram Dah Abeid](#), « une figure anti-esclavagiste en Mauritanie »⁴⁰.

Membre de la [commission des Lois](#), elle dépose, le 3 décembre 2019, une [proposition de loi](#) relative à « la stabilisation et la pérennisation des financements et des emplois au sein des associations »⁴¹, qui vise à définir la subvention comme « norme du contrat de financement » et à élargir les compétences du [Haut Conseil à la vie associative](#) face à la diminution du nombre de salariés dans le tissu associatif⁴².

En septembre 2020, elle est cosignataire d'une proposition de loi du [groupe parlementaire EDS](#) visant à renforcer le droit à l'avortement⁴³.

Dans le cadre de la niche parlementaire de la France insoumise en 2021, Danièle Obono défend une proposition de [garantie d'emploi](#), qui doit permettre à tout chômeur qui souhaite travailler d'avoir un emploi rémunéré au salaire de base du secteur public ou davantage. Selon la députée, ce dispositif doit permettre de faire le lien entre une « bifurcation écologique » et le « progrès social ». Cependant, cette proposition est sujette à débat, et [Fabien Roussel](#), secrétaire national du [PCF](#), la considère comme une philosophie relevant de « l'époque soviétique ». L'économiste [Henri Sterdyniak](#) estime que la mesure « ne pourrait répondre aux besoins effectifs des ménages » avec des emplois « de qualité médiocre »⁴⁴.

En juin 2021 elle apporte son soutien aux habitants riverains des [jardins d'Éole](#), qui organisent une manifestation chaque mercredi pour dénoncer la situation du quartier en raison de l'insécurité créée par la présence de toxicomanes consommant du [crack](#). Toutefois, son soutien aux mobilisations est critiqué par la droite parisienne, qui l'accuse de récupération politique⁴⁵. Danièle Obono demande dans un communiqué « une stratégie globale et des moyens d'ampleur »⁴⁶.

Lors de la séance du 26 juillet 2022 à l'[Assemblée nationale](#), elle est élue juge titulaire à la [Cour de Justice de la République](#), prêtant serment le 27 juillet 2022, poste qu'elle occupe jusqu'au 15 octobre 2024.

En 2025, elle est co-rapporteur (avec le député de centre-droit [Henri Alfandari](#)) sur un rapport d'information sur politique monétaire de la zone euro face au défi climatique^{47, 48}.

Polémiques [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Polémiques sur la liberté d'expression [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Pétition des *Inrockuptibles* pour des artistes [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Le 21 juin 2017, Danièle Obono est invitée à l'émission [Les Grandes Gueules](#), dans laquelle [Alain Marschall](#) lui reproche une pétition signée en 2012, lancée par le magazine culturel [Les Inrockuptibles](#) en faveur de la liberté d'expression d'artistes. La pétition dénonçait la mise en examen de Saïdou, chanteur du groupe [Zone d'expression populaire](#) (ZEP), et du sociologue [Saïd Bouamama](#) à la suite d'une plainte de l'association d'extrême droite, l'[AGRIF](#), qui reprochait l'utilisation de l'expression « Nique la France » dans une chanson de 2010⁴⁹.

Danièle Obono explique alors la raison de sa signature cinq ans plus tôt : « défendre la liberté d'expression de ces artistes, oui, parce que ça fait partie des libertés fondamentales »⁵⁰.

Le politologue [Laurent Bouvet](#) et *Valeurs actuelles* la présentent comme proche d'une autre signataire, [Houria Bouteldja](#), membre des [indigènes de la République](#), ce qu'elle conteste. Après des commentaires de l'[extrême droite](#) sur sa réponse^{51, 52}, une pétition contre elle réunit 5 000 signatures dans ce que *Les Inrockuptibles* qualifie de « polémique aux relents [racistes](#) »⁵. Le député LFI [Éric Coquerel](#) s'étonne que la question lui ait été posée spécifiquement à elle, en raison de sa couleur de peau⁵³, et non aux autres personnes ayant signé cette pétition cinq ans plus tôt, comme [Clémentine Autain](#), [Noël Mamère](#) et [Eva Joly](#) mais aussi les artistes [Rachid Taha](#), [Zebda](#) et [Siné](#), les syndicalistes [Élie Domota](#) et [Xavier Mathieu](#) ou la

 Journaliste [Rokhaya Diallo](#)⁴⁹. Le 11 décembre 2018, la [Cour de cassation](#) déboute définitivement l'AGRIF de ses demandes contre la chanson⁵⁴.

Attaque de Manuel Valls [\[modifier | modifier le code \]](#)

En octobre 2017, une polémique sur la liberté d'expression oppose Obono à [Manuel Valls](#), confronté au recours de [Farida Amrani](#), candidate [LFI](#) battue de très peu aux législatives dans la circonscription comprenant [Évry](#)⁵⁵, ville où [Dieudonné](#) avait obtenu 3,84 % au premier tour de la [législative de 2017](#)⁵⁶.

Sur Europe 1, Valls prête les propos suivants à Obono : « le texte qu'elle a écrit après les attentats de janvier 2015 (...) quand elle dit qu'elle a plutôt pleuré pour Dieudonné et pas pour les victimes de Charlie ». Le journaliste [Patrick Cohen](#) lui fait alors remarquer que ce texte pleure plutôt, selon lui, sur la censure qui a frappé [Dieudonné](#) fin 2013 que sur Dieudonné lui-même⁵⁷.

Le 5 novembre, Danièle Obono répond à cette polémique sur [Radio J](#). Elle critique Dieudonné car il est « raciste et antisémite ». Sa déclaration est reprise par l'AFP, en rappelant d'emblée qu'elle avait été « accusée de dérive islamo-gauchiste par Manuel Valls » et en observant qu'elle renvoie « aux nombreux communiqués de la Ligue des droits de l'Homme » pour qui l'interdiction des spectacles de Dieudonné constitue « un grave recul de l'État de droit, qui permet à cette personne de se présenter comme une victime »⁵⁸.

Accusations de proximité avec les Indigènes de la République [\[modifier | modifier le code \]](#)

En 2017, Danièle Obono dément des accusations de [Valeurs actuelles](#), qui l'accuse d'être « plutôt du genre indigène »⁵¹, après une pétition, qu'elle n'a pourtant pas signée, défendant le [PIR](#)⁵⁹ où elle n'a jamais milité⁶⁰, dirigé par [Houria Bouteldja](#). En 2020, elle accuse ceux qui la qualifient d'« indigéniste » d'utiliser un « épouvantail, un anathème, médiocre politiquement et intellectuellement ». La députée de Paris déclare ainsi auprès du [Monde](#) « Si j'étais sur les théories indigénistes, je le dirais, je le défendrais »⁶¹.

Le 5 novembre 2017, dans une émission de [Radio J](#), Danièle Obono estime que la photo de [Houria Bouteldja](#) à côté d'une pancarte « Les sionistes au goulag » n'est « pas acceptable » et « de très mauvais goût ». Elle répond « Je ne sais pas » à la question de savoir si Bouteldja présentant les juifs comme « les boucliers, les tirailleurs de la politique impérialiste française et de sa politique islamophobe » relève du racisme ou de l'anti-racisme⁶². Rappelant ne pas être « d'accord avec tout ce qu'elle dit », Danièle Obono ajoute qu'il s'agit d'« une militante antiraciste [...], une camarade, parce qu'elle fait partie de ce mouvement-là », par opposition à Dieudonné, qu'elle vient de qualifier d'« ennemi », « raciste et antisémite »⁶².

[Djordje Kuzmanovic](#), alors porte-parole de LFI, rejette immédiatement ce terme de « camarade »⁶³. En réponse à la [Licra](#) lui demandant de « clarifier » ce qu'a dit Danièle Obono⁶⁴, [Jean-Luc Mélenchon](#) rappelle sa « totale opposition politique avec le PIR (...) depuis son origine », les déclarations d'Houria Bouteldja constituant selon lui de « l'antisémitisme avéré »⁶⁵. Entre-temps, un communiqué de Danièle Obono a rappelé son « profond désaccord » avec les thèses du [PIR](#)⁶⁶, après les « désaccords très durs » déjà évoqués en juillet, quand elle souhaitait des initiatives distinctes, précisant : « On peut refuser d'aller à une manif' où marche le PIR mais quelle autre mobilisation organise-t-on ? »³⁴.

En novembre 2017, [SUD éducation](#) 93 organise un stage de formation [syndicale](#) en [Seine-Saint-Denis](#) qui comporte deux « ateliers en [non-mixité](#) », c'est-à-dire « réservés aux personnes [racisées](#) »⁶⁷, largement commentés par l'[extrême droite sur Internet](#)⁶⁸, puis la classe politique et la presse^{69, 68}. Le 21 novembre, [Jean-Michel Blanquer](#), [ministre de l'Éducation nationale](#), condamne l'organisation de tels ateliers et l'utilisation des termes « non racisés » et « racisés », qui « au nom soi-disant de l'anti-racisme [...] véhiculent évidemment un racisme »⁶⁹.

Interrogée par [Sud Radio](#) trois jours après le ministre, Danièle Obono cite le cas des [mouvements LGBT](#) et féministes, intervenant sur les problèmes de sexualité, pour estimer qu'un stage en non-mixité est un outil pour « libérer la parole plus facilement » et n'est pas dangereux lorsqu'il « répond, à un moment donné, à des besoins d'une catégorie. [...] Les personnes qui sont victimes de violence, sur un certain nombre de questions, vont avoir besoin de dire qu'il va falloir qu'on puisse discuter en se sentant en confiance. Du coup, il faut le faire avec des personnes avec lesquelles on s'identifie, comme partageant le même type de problèmes »⁷⁰.

Des élus de La France insoumise expriment alors une opinion différente : [Adrien Quatennens](#) estime que « si on veut traiter la question du racisme, ce n'est pas en triant les gens à l'entrée d'une réunion syndicale », et [Alexis Corbière](#) déclare : « par définition, une réunion syndicale, je souhaite qu'elle soit ouverte à tous les syndiqués et je ne souhaite pas que l'on mette en place un système où en quelque sorte, je vais le dire un peu simplement, en fonction de la couleur de la peau, on peut se réunir ou pas »⁷⁰.

Manifestations après l'attentat contre *Charlie Hebdo*

 [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Le 2 septembre 2020, au premier jour du procès de l'[attentat contre *Charlie Hebdo*](#) et de la [prise d'otages du magasin Hyper Cacher](#), Danièle Obono est interrogée par BFM⁷¹ sur une note de son blog de 2015, dans laquelle elle expliquait son refus de participer à la [manifestation massive du 11 janvier](#). Ce texte titré « Pleurer. Organiser »⁷², débutait par une phrase dénonçant une « marche silencieuse derrière les bouchers de la planète »⁷², en référence à la [polémique sur la présence de chefs d'État de dictatures](#) en tête du défilé⁷³. Elle y écrivait plus bas ne pas avoir « pleuré *Charlie* » mais avoir pleuré « en pensant aux 12 personnes mortes »⁷⁴ et aux « centaines d'autres qui ne seront pas pleurées », mais aussi pour « toutes les fois où des camarades ont défendu, mordicus, les caricatures » selon elle « racistes » de [Charlie Hebdo](#)⁷³.

Danièle Obono affirme alors : « j'ai été dévastée par ce crime atroce ». Selon *Marianne*, elle aurait alors saisi « l'occasion d'adoucir son propos », par des réponses qui « ne coïncident pas totalement avec ce qu'elle écrivait à l'époque »⁷³, quand « le gros des larmes de Danièle Obono n'allait pas alors seulement aux victimes »⁷³. Danièle Obono réaffirme au contraire lors de son entretien avec [Jean-Jacques Bourdin](#) défendre exactement le même point de vue qu'en 2015, réfutant les critiques⁷⁵. Interviewé par [Léa Salamé](#) sur [France Inter](#), [Richard Malka](#), avocat du journal, reproche à Danièle Obono de ne pas avoir eu « une seule larme devant les morts »⁷⁶ fait démenti par la radio dans la journée⁷⁷.

Elle ajoute, le 22 septembre 2020, dans une interview à *Counterfire*⁷⁸, que la gauche, « dans des nombreux [...] a participé aux attaques [contre les musulmans] ajoutant l'insulte aux blessures, comme l'illustre la décennie de caricatures islamophobes de *Charlie Hebdo* »⁷⁹.

Conflit israélo-palestinien [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Le 7 octobre 2023, après l'[attaque du Hamas contre Israël](#) qui fait plusieurs milliers de morts et blessés israéliens, elle suscite plusieurs critiques en rédigeant la première version du communiqué de [La France insoumise](#) ; malgré une condamnation des violences faites aux civils, ce texte met vivement en cause la [politique israélienne de colonisation](#) que le parti accuse d'être responsable de la situation actuelle. Ce communiqué est également critiqué pour avoir décrit une « offensive armée des forces palestiniennes », une expression qui, selon certains, présenterait les milices du [Hamas](#) comme une « armée régulière », sans qualifier ces dernières de « terroristes »^{80, 81, 82}.

Le 17 octobre 2023, « poussée à plusieurs reprises par le journaliste » [Jean-Jacques Bourdin](#) à dire si le Hamas est « un mouvement de résistance », Danièle Obono finit par répondre : « oui ». « C'est un mouvement de résistance qui se définit comme tel »⁸³, a-t-elle complété, sans confirmer le caractère terroriste de l'organisation^{84, 85}. Elle dénonce la synthèse de son propos dans un tweet de Sud-Radio comme des « manipulations », affirmant qu'ils ne sont « ni une excuse ni un soutien ni une caution pour ses crimes de guerre abjects contre les civils israéliens », mais sans convaincre, même à gauche, la cheffe des écologistes, Marine Tondelier déclarant « ça suffit! »⁸³. Elle est même "désavouée par la direction" de LFI le jour même après avoir "déclenché un tollé jusque dans ses rangs"⁸⁶. Le ministre de l'Intérieur [Gérald Darmanin](#) annonce le jour-même saisir le procureur de la République pour [apologie du terrorisme](#)⁸⁷. Le 30 janvier 2025, LFI annonce le classement sans suite de la plainte⁸⁸.

Cible d'attaques racistes [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Fiction la représentant en esclave dans *Valeurs actuelles* [[modifier](#) | [modifier le code](#)]

En août 2020, l'hebdomadaire d'extrême droite *Valeurs actuelles* la représente en esclave dans une fiction de sept pages, intitulée « Obono l'Africaine »⁸⁹. Les illustrations sont dénoncées par un large frange de la classe politique de la [France insoumise](#) à [Emmanuel Macron](#)^{90, 91}.

Le directeur adjoint de *Valeurs actuelles*, Tugdual Denis, présente ses excuses « à titre personnel », assurant que son journal n'est « pas raciste ». La rédaction précise, dans un communiqué : « Il s'agit d'une fiction mettant en scène les horreurs de l'[esclavage](#) organisé par des Africains au ^{xviii}^e siècle [...] terrible vérité que les [indigénistes](#) ne veulent pas voir »⁹².

Toutefois, Danièle Obono récuse toute proximité avec les idées des indigénistes⁷¹. Au-delà des illustrations, unanimement jugées dégradantes⁹³, Loris Guémart d'*Arrêt sur images* et Louis Nadau de *Marianne* soulignent le caractère violemment [raciste](#) et [sexiste](#) du texte en lui-même, et son acharnement, tant sur les Africains que sur Danièle Obono elle-même^{94, 95}. Pour Antoine Perraud de *Mediapart*, le texte « raciste, hétérophobe et négrophobe » illustre la définition qu'[Albert Memmi](#) donnait du racisme : « La valorisation,

généralisée et définitive, de différences, réelles et imaginaires, au profit de l'accusateur et au détriment de la victime, afin de justifier ses privilèges ou son agression »⁹⁶.

Danièle Obono dénonce de son côté un racisme provenant d'une « extrême droite [...] égale à elle-même » qui serait « l'aboutissement d'un acharnement médiatique »⁹⁷. Le procureur de Paris ouvre une enquête préliminaire pour « injures à caractère raciste » et Danièle Obono porte plainte considérant « qu'à travers moi c'est les millions de citoyens et de citoyennes que je représente qui ont été attaqués, insultés » et que « cela concentre tous les fantasmes de l'extrême droite sur le grand remplacement »⁹⁸.

Valeurs actuelles est condamné pour « injures à caractère raciste » en première instance et en appel. Le directeur de publication, Erik Monjalous et le rédacteur de l'article, Laurent Jullien sont condamnés à verser une amende de 1 000 euros avec sursis. Ils doivent également verser 5 000 euros de **dommages et intérêts** à Danièle Obono. Le directeur de la rédaction **Geoffroy Lejeune** est quant à lui relaxé en appel⁹⁹.

Réaction et accusations d'Éric Zemmour sur CNews [modifier | modifier le code]

Sur la chaîne de télévision **CNews**, le polémiste **Éric Zemmour** présente le dessin comme une caricature, selon lui légitimée par le fait qu'on « a le droit de se moquer de tout le monde en France »¹⁰⁰. Dans la même émission, Éric Zemmour accuse la députée de soutenir le terrorisme¹⁰¹, déclarant, entre autres, qu'il faut la combattre car il l'a « vu dire tout son amour pour **Mohammed Merah** », une affirmation immédiatement démentie par Danièle Obono, qui demande un **droit de réponse** à la chaîne. Après recherche, les **services de vérification des faits** de la radio France Inter et des quotidiens *Libération* et *La Dépêche* indiquent n'avoir « trouvé aucune trace d'une telle phrase, ou phrase approchante, dans la bouche de la députée LFI »¹⁰¹.

CNews refuse néanmoins de diffuser le **droit de réponse** rédigé par la députée, qui attaque alors la chaîne en justice et obtient gain de cause : son droit de réponse est lu à l'antenne par **Christine Kelly** le 22 mars, presque sept mois après les faits ; il commence par ces mots : « Votre chroniqueur Éric Zemmour a porté atteinte à mon honneur, et à ma réputation de femme noire, députée, qui mène la tête haute un combat pour l'égalité contre le racisme »¹⁰².

Synthèse des résultats électoraux [modifier | modifier le code]

Élections législatives [modifier | modifier le code]

Année	Parti	Circonscription	Premier tour			Second tour			Issue
			Voix	%	Rang	Voix	%	Rang	
2017 ²⁴	LFI	17 ^e de Paris	4 481	17,00	2 ^e	11 360	50,71	1 ^{re}	Élue
2022 ²⁷			16 161	57,07	1 ^{re}				Élue
2024 ¹⁰³			26 238	64,23	1 ^{re}				Élue



Les résultats ci-dessous concernent uniquement les élections où elle est tête de liste.

Année	Liste	Commune	1 ^{er} tour			2 ^d tour			Sièges obtenus	
			Voix	%	Rang	Voix	%	Rang	CA	CP
2014 ¹⁰⁴	EL-PG	Paris 2 ^e	192	2,80	6 ^e				0 / 10	0 / 2
2026	LFI	Paris 18 ^e	12 543	19,72	2 ^e				/ 44	

Publications [modifier | modifier le code]

Ouvrages collectifs [modifier | modifier le code]

- Chiara Bonfiglioli et Sébastien Budgen (dir.), *La planète altermondialiste, texte de Danièle Obono : Aminata Dramane Traoré, figure de proue de l'altermondialisme africain*, Paris, Textuel, 2006 (ISBN 978-2-84597-185-1).
- co-écrit avec [Caroline Fiat](#), *Insoumises à l'Assemblée*, Paris, [Éditions La Dispute](#), coll. « Entretiens », 4 octobre 2018, 123 p. (ISBN 978-2-84303-295-0).

Avant-propos [modifier | modifier le code]

- [Léon Trotski](#), *Question juive/Question noire*, Paris, Syllepse, 2011, 142 p. (ISBN 978-2-84950-294-5, [lire en ligne](#) ^[archive])

Avant-propos avec Patrick Silberstein : « Salade russe et melting-pot états-unien en forme de composition française »

Notes et références [modifier | modifier le code]

- ↑ ^a et ^b JORF n^o 0241 du 16 octobre 2010
- ↑ Fiche de Danièle Obono sur le site de l'Assemblée nationale ^[archive].
- ↑ Germaine Mapanga, « France : Une gabonaise d'origine élue députée de la 17^e circonscription de Paris », *Les échos du Congo Brazzaville*, 22 juin 2017 ([lire en ligne](#) ^[archive], consulté le 24 septembre 2020).
- ↑ ^a ^b et ^c Godeau 2017.
- ↑ ^a ^b et ^c « Qui est Danièle Obono, la députée ciblée par la fachosphère ? », *Inrocks*, 1^{er} juillet 2017 ([lire en ligne](#) ^[archive], consulté le 17 septembre 2020).
- ↑ Philippe Makinalok, « Écrits de l'opposant Edzodzomo-Ela sur l'alternance démocratique : peut-on parler d'OPA sur l'opposition gabonaise ? ^[archive] , sur *info241.com*, 28 janvier 2015 (consulté le 28 septembre 2020).
- ↑ « Martin Edzodzomo-Ela - Auteur - Ressources de la Bibliothèque nationale de France ^[archive] , sur *data.bnf.fr* (consulté le 25 juin 2017).
- ↑ « Présidentielle 2016 : Les doutes de Martin Edzodzomo-Ela », *Gabonreview.com*, 8 avril 2015 ([lire en ligne](#) ^[archive]).
- ↑ RFI, « Danièle Obono, députée (FI) : « Un moment de crise démocratique profonde » ^[archive] , sur *YouTube* (consulté le 24 juin 2017).
- ↑ Cécile Mazin, « Avec Danièle Obono, la France Insoumise place une bibliothécaire à l'Assemblée ^[archive] , sur *ActuaLitté*, 19 juin 2017.

-
- ↑ « Législatives : duel entre une insoumise et une marcheuse dans la 17^e circonscription de Paris [archive] », sur *France 24*, 16 juin 2017.
 - ↑ Sous la dir. de Jacques Marseille, *Les Relations économiques entre la France et le Gabon de 1960 à 2000* (mémoire de maîtrise en histoire), Paris, université Paris-I, 2002, 173 p. (SUDOC 112946798).

Voir aussi [modifier | modifier le code]

Bibliographie [modifier | modifier le code]

- Élise Godeau, « Danièle Obono, viv(r)e la France », *Libération*, 9 juillet 2017 (lire en ligne [archive]).

Sur les autres projets Wikimedia :

Danièle Obono, sur Wikimedia Commons

Danièle Obono, sur Wikiquote

Liens externes [modifier | modifier le code]

- Site officiel [archive]
- Ressources relatives à la vie publique : Assemblée nationale · Haute Autorité pour la transparence de la vie publique · Base Sycomore
- Ressource relative à plusieurs domaines : Radio France
- Ressource relative à l'audiovisuel : Unifrance
- Notices d'autorité : VIAF · ISNI · BnF (données) · IdRef · LCCN · Pologne

v m	La France insoumise	[afficher]
v m	Parlementaires de Paris	[afficher]



Portail de la politique française



Portail du Gabon



Portail de Paris

Catégories : Femme politique française | Femme politique gabonaise

Personnalité d'Ensemble (parti français) | Personnalité du Nouveau Parti anticapitaliste

Personnalité de la Ligue communiste révolutionnaire | Député membre de La France insoumise

Député de la XVe législature de la Ve République | Député de la XVIe législature de la Ve République

Député de Paris | Antiraciste française | Afroféministe | Antilibéralisme | Anti-impérialisme

Panafricaniste | Trotskiste français | Personnalité liée au marxisme | Bibliothécaire français

Étudiant de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne | Naissance en juillet 1980 | Naissance à Libreville

Député de la XVIIe législature de la Ve République

Secrétaire de l'Assemblée nationale française (Cinquième République)

Membre ou apparenté du groupe La France insoumise [+]

La dernière modification de cette page a été faite le 16 mars 2026 à 12:19.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.

